

Restitution Concertation Evolution parking Ravet

FOIRE AUX QUESTIONS

Thématique	Question posée	Réponse proposée
Aménagements abords – stationnement – entrées/sorties Parking– sécurité et fluidité cheminements -	Combien de places en aérien sur les quais vont être supprimées suite à la mise en service de ce parking silo ?	Le choix dépendra des orientations d'aménagements décidées, au moins 300 places dans les environs et au-delà des quais (bd colonne, bd Théâtre, Av Général de Gaulle...) Av des Duces: 130 , quai Ravet : 110, bd du Théâtre : environ 60
	La construction du parking est prise en charge financièrement par QPark soit, mais qu'en est-il des aménagements très importants des voies de circulations alentours qui découlent directement du chantier et qui n'auraient pas été nécessaires sans lui dans ces proportions. Ces coûts s'ils sont à la charge de la ville ou de l'agglo, ne peuvent-ils pas entrer dans les négociations au même titre que la durée de la concession?	Il est convenu dans le contrat que les aménagements extérieurs sont à la charge de la Ville, notamment la nouvelle rue Pillet Will et le Faubourg Nezin. Ensuite, il peut y avoir, le cas échéant, une répartition de ces tâches entre la Ville et l'agglomération.
	Cheminement piétonnier de la ville vers Mérande. comment assurer la sortie du flux automobile sur le pont des Amours	La capacité des voies permet d'affirmer que le flux sortant du parking est compatible avec la circulation montante du bd Lemenc; à l'heure de pointe, il s'agit d'intégrer la sortie de 90 véhicules sur un voie de capacité à 1200 véhicules par heure, répartie ensuite sur 2 voies, (90 est une estimation du nombre de véhicule sortant à l'heure de pointe -normalement 10% de la capacité totale, doublée
	Requalifier le Fbg Nézin pour le rendre très attractif ?	La partie piétonne du faubourg Nezin fait partie du projet d'aménagement des espaces publics périphériques au parking.
	Je ne comprends pas pourquoi l'entrée et la sortie se font par le boulevard Lemenc. La situation est déjà compliquée sur cette partie de route pour ajouter une voie pour tourner vers le parking et la voie de sortie	La logique initiale d'accès à ce parking était un parking accessible depuis l'extérieur de la ville, pour préserver le centre-ville.
	Je vois mal par où vont sortir les personnes qui vont se garer dans le parking et par où elles vont entrer pour récupérer leur voiture ? Il faudra sécuriser fortement les piétons au sortir et à l'entrée du parking.	Les entrées et sorties piétonnes sont prévues coté place de la Libération, en direction du centre-ville

	L'entrée et la sortie du parking sont mal placées et risquent de provoquer des embouteillages	Au contraire, elles sont positionnées de manière à minimiser la gêne à la circulation
	Y a t-il un cheminement sécurisé de prévu pour les collégiens de St François, actuellement l'avenue Desfrancois à été refaite sans aménagement et sécurisation.	Le projet ne prévoit pas le réaménagement de l'avenue Docteur Desfrancois
Stationnement résidents	Combien de places sont déjà vendues ?	Aucune. 48 places étaient prévues en amodiation avec l'immeuble voisin dont le Permis de construire a été annulé.
	Je réside dans un immeuble du quai Charles Ravet. Ne disposant pas d'un garage je gare mon véhicule sur le quai moyennant un abonnement annuel de 10 euros par mois. Il m'est de plus en plus difficile de trouver une place vacante sur le quai lorsque je rentre chez moi vers 19h30, ce qui m'oblige à refaire un grand tour pour aller me garer beaucoup plus loin. D'années en années le problème s'accroît. Je souhaiterais savoir si il y aura un tarif spécial pour les résidents ne disposant pas de garage et qui souhaiteront aller au parking Ravet ?	Comme pour le parking du Château et celui de Curial, il y a aura des tarifs résidents pour des abonnements 7jours sur 7 et 24 h sur 24
	Combien de riverains sont prêts à prendre un abonnement et ainsi définir la capacité du parking ?	Difficile de répondre avec précision. On peut estimer que les riverains du quai Ravet, dont les immeubles d'habitation n'ont pas de places de stationnement privatives (à de très rares exceptions), seront potentiellement intéressés par le parking Ravet pour des raisons de proximité. De même pour ceux de l'avenue des Ducs. Une estimation raisonnable serait environ une centaine de places.
Services stationnement Autopartage - bornes de rechargement véhicules électriques – stationnement vélo	Est-ce qu'il y aura de l'autopartage ?	A ce stade ce n'est pas prévu, mais les négociations portent aussi sur ce type d'usage.
	Le parking sera-t-il équipé de bornes de recharges électriques en quantité et de qualité suffisantes (une partie en 50Kwh au moins) ?	Dix bornes sont prévues à la mise en service, étant entendu que ce nombre pourra évoluer en fonction de la demande. La négociation porte aussi sur des bornes de recharge pour vélo
	Est-il prévu des emplacements pour vélo?	Oui, il y a environ 50 emplacements vélo dans le parking sur 70m2. Pour les espaces publics, le projet est en cours d'étude.
Architecture – belvédère – escalier monumental	Est-ce que l'œuvre de l'artiste est déjà achetée ?	Oui
	Le belvédère est-il lié au projet ?	Oui

	Pourquoi le fonctionnement du parking ne pourrait-il pas être revu (niveau d'entrée et de sortie) ?	Le fonctionnement du parking en entrée/sortie est déjà réalisé et ne peut pas être changé.
	Indépendamment du nombre d'étages, pourquoi l'aspect de la façade ne pourrait-il pas être modifié ?	Le dessin est un choix architectural, le rôle de l'architecte étant d'assurer la cohérence de l'ensemble. Par ailleurs, la façade est ajourée (50% de vide) pour assurer un désenfumage naturel en cas d'incendie. Enfin, les verres LINIT sont déjà commandés, fabriqués, et en grande partie livrés sur site (les 2/3 ont été livrés, ils correspondent aux niveaux actuellement construits). Une modification de façade aujourd'hui impliquerait la mise au rebus de l'ensemble des verres.
	Peut-on envisager un autre habillage de la machinerie d'ascenseur ?	Non, les gaines bétonnées jouent un rôle important dans la reprise des efforts et les obligations réglementaires liées aux contraintes sismiques. Les gaines en béton permettent de protéger du feu les escaliers et les ascenseurs. Les habillages et les couleurs ont été validés avec l'ABF.
	Besoin d'avoir des maquettes 3D des différents scénarios, et des vues paysagères sous différents angles (au sol à hauteur de piétons et à hauteur de riverains)	Ces maquettes et ces vues n'ont pas été prévues dans les délais impartis. Cependant, les différents scénarii de projets sont présentés selon 4 points de vue, deux aériens qui montrent l'insertion dans la ville, et deux à hauteur de piéton.
Services - Confort du parking	Est-ce que l'on est certain que le patio central va être bien végétalisé ?	Oui, cela figure dans le contrat de concession et dans le permis de construire qui a été accordé.
	Est-ce qu'il y aura des toilettes publiques accessibles avec tables à langer dans l'accès au parking ? Un parc à vélo sera-t-il adjoint et surveillé avec des caméras privées ou publiques ?	Toilettes publiques: oui. Parc à Vélo oui, 70 m ² sécurisés avec accès depuis l'extérieur du parking, coté faubourg Nezin
Vue – impact de la hauteur de l'ouvrage	Le droit de vue est-il pris en compte ? Quel sera l'impact sur la valeur des logements autour.	Le tribunal administratif de Grenoble, dans son jugement sur la légalité du permis de construire accordée, n'a retenu aucun argument de cette nature: la vue, les servitudes de cour commune, les surplombs du domaine public, les distances entre propriétés, tout a été jugé conforme à la législation en vigueur.
	Quel impact vis-à-vis pour les immeubles voisins ? la vue sur les montagnes sera-t-elle conservée ?	Le parking sera plus haut que le bâtiment voisin quai Ravet, moins haut que l'immeuble à l'angle de la place de la Liberté et le bd de Lemenc, et moins haut que les immeubles qui sont en cours de construction de l'autre coté de la voie SNCF.

Toiture terrasse	Crainte d'insécurité sur la toiture terrasse : coût pour sécuriser ?	Dans le parking: présences de caméras, liaison video et audio permanente avec le centre de supervision Q Park. Extérieur: responsabilité de la Ville: éclairage public adapté et video surveillance
	A-t-on prévu une récupération des eaux pluviales si option terrasse végétalisée ?	Non, le bâtiment a été conçu avec une installation permettant l'infiltration des eaux pluviales (EP) dans le sol, installations déjà réalisées selon ce procédé sous le dallage. Pour récupérer les EP, il faudrait réaliser un 2ème réseau parallèle avec un bac de rétention enterré, ce qui est difficilement envisageable au stade de l'avancement actuel.

<p>Dimensionnement du parking</p>	<p>La question du dimensionnement du parking n'a jamais été précisée. A ce titre, la capacité nécessaire n'a de sens que dans le cadre d'une stratégie de mobilité associée : les 500 places d'origine sont peut-être en ligne avec un projet qui se limite à chercher à éviter que les véhicules pénètrent au centre-ville. Mais pas avec un projet de limitation des circulations automobiles à l'échelle de la ville et de l'agglomération, pour lequel 300 places seront certainement très suffisantes. Il manque au débat une donnée essentielle : combien de places libres dans les autres parcs en ouvrage et en enclos. Cette donnée avait pourtant été versée au débat du 12/2/2018 organisé par le Mouvement citoyen : 800 places disponibles en heure de pointe, soit une réserve de capacité très confortable de plus de 25%.</p>	<p>La jauge du parking a été déterminée en fonction de :</p> <p>1 - la suppression des stationnements en voirie sur l'avenue des Ducs et sur le quai Ravet en vue de procéder à l'aménagement d'une piste cyclable double sens faisant la liaison entre l'avenue verte sud et l'avenue verte Nord via la quai Ravet et l'avenue des Ducs. Le projet de l'avenue des Ducs prévoit aussi un aménagement pour les transports urbains de site propre, de laisser deux voies pour les voitures tout en permettant aux piétons de marcher en sécurité. A ces deux voies publiques s'ajoutent les stationnements en voirie sur le Boulevard du Théâtre, soit un total de 300 places supprimées en aérien.</p> <p>2- En sus, environ la moitié des places étaient prévues pour éviter, des automobilistes d'aller plus loin en ville avec leur véhicule. Enfin, 46 places étaient prévues pour une exploitation dans le cadre d'amodiations, principalement liée aux immeubles d'habitation à construire dans le cadre de l'opération "Portes de Mérandes".</p> <p>3- Les parkings préexistants ne sont en effet pas en permanence saturés (c'est-à-dire impossibilité d'y faire entrer une voiture supplémentaire). Les flux dans les parking sont fluctuants d'un moment à un autre dans la même journée. Cependant, le constat est fait que les parkings du secteur Curial sont parmi ceux qui sont le plus fréquentés (pause méridienne, soirée) à tel point qu'il est parfois impossible de garer une voiture de plus. Le seuil de l'indisponibilité de places par rapport à la demande des automobilistes se mesure en examinant les demandes d'abonnement : il y a dans tous les parkings en ouvrage et en enclos des listes d'attente (dont environ la moitié est constituée de riverains) qui atteignent parfois plus d'un mois.</p>
--	---	---

Impact écologique de l'ouvrage	Besoin de connaître l'impact des différents scénarios sur la lutte contre les îlots de chaleur sur le quartier et le centre, et les améliorations possibles.	Cette étude n'a pas été réalisée. Cependant, la végétation étant un bon moyen pour lutter contre les îlots de chaleur, la meilleure solution en ce sens est l'hypothèse 2 (toiture partiellement plantée).
	Besoin de connaître l'impact écologique des matériaux utilisés, et leur recyclage / réutilisation possibles lors des démolitions	Le verre utilisé en façade (Linit) est fabriqué à partir de 60% de verre recyclé et l'usine (Lamberts) fonctionne à 100% à l'énergie verte. L'acier est recyclable, le béton aussi mais plus difficilement. Dans le futur, la structure, plutôt que d'être démolie, pourrait être reconvertie et réutilisée pour y installer un autre programme.
	Besoin de connaître précisément les possibilités techniques avec leurs divers impacts des évolutions et reconversions possibles du bâtiment actuel et des scénarios proposés	Dans le futur, le bâtiment, dont les éléments porteurs sont en périphérie, pourra être reconverti au profit d'une éventuelle autre destination. Plusieurs hypothèses sont envisageables mais cela demanderait une étude spécifique pour voir comment sont réutilisées les rampes notamment (possibilité d'en démonter certaines parties), les surcharges compatibles, etc. Cette étude n'a pas été réalisée à ce jour.
	Couleur claire, risque de réverbération et d'îlot de chaleur pour l'environnement du bâtiment ?	La surface du verre est traitée (surface légèrement granuleuse) pour éviter l'effet réfléchissant. L'effet d'îlot de chaleur sera moins important que celui d'un bâtiment classique car les façades sont ouvertes (50% de vide)
	Pollution quel impact de la présence du parking et de la circulation ?	Aucun au vu des niveaux de trafic des voies périphériques (av des ducs à 18 000 véhicules par jour et le bd Lemenc à plus de 11 000 véhicules par jour et l'avenue Docteur Desfrancois à 8000 véhicules par jour) soit environ 37 000 véhicules par jour; les entrées/sorties du parking ne représentent qu'environ 3% du trafic total pour la jauge maxi soit 1400 par jour
	Je m'interroge sur l'opportunité de planter des bouleaux et des graminées, qui sont des espèces très largement allergisantes, à proximité d'établissements scolaires de surcroît. Si un végétalisation me semble plus que nécessaire, pourquoi ne pas envisager des espèces non problématiques pour une large partie de la population ?	Oui, à ce stade des études, le choix des végétaux peut encore être modifié.

Stationnement à Chambéry - tarifs	Est-ce qu'on risque d'augmenter le stationnement et est-ce qu'on risque de supprimer la ½ heure gratuite pour compenser la perte de places ?	La position publique du Maire est claire: modifications tarifaires possibles, mais pas de suppression des gratuités actuellement en vigueur.
	La construction du parking entraîne-t-elle la suppression d'un vieux parking sous-terrain?	Non
Gestion du projet - Négociation avec le délégataire QPark	Compte tenu de son état d'avancement, il est indispensable de procéder à une évaluation juridique et financière des modifications des clauses du contrat initial, incluant le coût de l'arrêt des travaux, la réduction de capacité d'accueil, le report de date d'ouverture, et ce, en concertation étroite avec le délégataire concessionnaire. Ces éléments sont indispensables à toute décision, car je ne crois pas une seule seconde que ces éléments n'ont pas d'impact sur les finances de la ville. Il est donc essentiel de connaître l'avis et l'attitude du futur exploitant.	Des discussion et négociations sont en cours depuis le mois de juillet avec le concessionnaire de la Ville. Tant que le choix n'aura pas été opéré sur la solution à retenir, il est difficile de boucler la négociation. Bien entendu, tous les éléments variables du contrat de concession sont discutés.
	La ville dispose-t-elle de professionnels pour négocier le contrat ?	Oui, accompagnés en outre par des intervenants extérieurs
	Quel est le délai de redémarrage des travaux ?	Le délai de redémarrage des travaux dépend de l'option choisie. Projet initial: quelques jours après la décision, Options 1 et 2: il faut un avenant au contrat avec une modification des annexes techniques et du compte d'exploitation prévisionnel puis une nouvelle demande de permis de construire générant des délais d'instruction ainsi que la purge des délais de recours avant le redémarrage des travaux. Avec ces deux options, le délais prévisible avant la reprise des travaux est d'environ 5,5 mois à compter de la signature de l'avenant devant préalablement être délibéré par le conseil municipal. Le délai des travaux restant entraîne pour l'option initiale une mise en service en octobre 2021, pour l'option 1 : mars 2022, option 2 : mai 2022, sous réserve de la définition précise des projets afférents.